

PROJET DE VIE L'UNITE « LA SAINTE FAMILLE »

Notre unité accueille des résidents ayant la maladie d'Alzheimer ou autre maladie apparentée.

La personne âgée présentant des troubles cognitifs a les mêmes droits que toute autre personne adulte. C'est la raison pour laquelle nous essayons de créer un lieu de vie agréable en mettant en place des moyens humains et techniques adaptés.

Nous mettons tout en œuvre pour leur offrir une ambiance chaleureuse dans laquelle le résident pourra, à son rythme, bénéficier d'un entourage favorisant son autonomie.

CADRE DE VIE

Nous faisons en sorte que notre lieu de vie soit un lieu d'envie, qu'il soit agréable et familial.

L'unité de vie dispose de 14 chambres individuelles avec WC et salle de douche. Elle dispose d'un living aménagé de manière à ce que le résident s'y sente « comme à la maison ». Il y a un espace détente, un espace cuisine et une salle de bains avec baignoire à bulles.

Notre living est lumineux et a une vue sur notre grand parc arboré.

Sur les 14 chambres, 12 ont une vue sur le parc ou sur le jardin intérieur.

Dans un autre service nous disposons d'un snoezelen. Cet espace permet de stimuler la mémoire sensorielle et apporte apaisement. Les résidents du cantou peuvent en bénéficier.

NOS VALEURS

L'ensemble de nos actes, de nos décisions, de notre savoir-être doivent être cohérents avec les valeurs de notre institution.

Celles-ci doivent servir de référence au fonctionnement du service afin de favoriser au mieux l'intégration du résident.

1 L'INDIVIDUALISATION

Parce que chaque personne est unique de part son histoire, ses habitudes, ses convictions, ses goûts et a des besoins qui lui sont propres, nous faisons en sorte d'apporter une réponse personnalisée : respect de son rythme (heure du lever et du coucher), respect des croyances, choix des menus, participer ou pas aux animations, prendre un bain ou une douche, choix des vêtements etc...

2 MAINTENIR LE LIEN AVEC LA FAMILLE

La famille peut rendre visite à leur proche au moment où cela leur convient. Elle peut, si elle le désire, participer aux activités, sortir avec leur parent etc...

Un Alzheimer café est organisé chaque 2ème jeudi du mois à la salle des fêtes de notre établissement de 14h à 16h. Cet événement est ouvert aux familles qui souhaitent échanger, partager leurs expériences, bénéficier d'une écoute, d'un soutien.

3 LA DIGNITE

Il est important que le résident garde sa dignité tout au long de son parcours de vie. C'est la raison pour laquelle nous évitons les soins de force lorsque ceux-ci ne sont pas vitaux.

Lorsque nous rencontrons des difficultés lors de la prise en charge d'un résident nous évitons, tant que cela est possible, l'utilisation des médicaments.

Nous travaillons en collaboration avec une herberie et utilisons des tisanes pour favoriser le sommeil, les fleurs de Bach pour réguler les émotions, les plantes pour favoriser l'appétit...

Nous limitons les moyens de contentions physiques afin que le résident reste libre de ses mouvements.

La majorité du personnel a été formé à « l'humanité ». C'est une philosophie développée par Gineste et Rosette MARESCOTTI. Elle s'adresse aux personnes les plus dépendantes, notamment celles atteintes de la maladie d'Alzheimer. Malgré les pathologies affectant les capacités cognitives, la personne âgée continue à avoir besoin d'une relation avec les autres. Le patient doit se sentir humain pour vivre. Cette pratique va donc privilégier le lien entre la personne âgée et le soignant à travers de multiples techniques de soins.

4 L'AUTONOMIE

Nous essayons de maintenir tant que possible les capacités restantes du résident. Nous évitons de le mettre face à ses difficultés et mettons en avant ce qu'il est encore capable de faire. Il est important de respecter son droit au choix et à l'autogestion.

Le repas doit être un moment de plaisir. A cet effet, la structure offre une ambiance familiale et conviviale. La prise des repas s'adapte au niveau d'autonomie de chacun. Manger avec ses doigts ou avec une fourchette importe peu. L'important est qu'il prenne plaisir à manger.

5 LA SECURITE

Le résident a besoin de se sentir en sécurité. Il doit se sentir chez lui, ressentir qu'on prend soin de lui. Notre environnement se veut rassurant et adapté. L'accès et la sortie du service sont codifiés. Le personnel est attentif aux risques et fait preuve de bienveillance.

CRITERES D'INCLUSION ET D'EXCLUSION

Pour résider dans l'Unité de la SAINTE FAMILLE il faut :

- Être valide et savoir marcher seul

- Participer aux animations et comprendre les différentes tâches de la vie quotidienne même en les suscitant
- Savoir vivre en communauté avec d'autres résidents et ne pas nuire au bien-être de tous
- Avoir été diagnostiqué « Alzheimer » ou maladie apparentée

L'accord se fait en concertation avec le personnel du cantou, les référentes en démence, les infirmières en chef de la maison, la direction et l'assistante sociale après plusieurs essais.

Au vu de l'évolution de la maladie, si les critères ne sont plus respectés, c'est-à-dire que le résident :

- Ne sait plus se déplacer seul ;
- Ne peut plus participer aux animations et comprendre les différentes tâches de la vie quotidienne même en les suscitant ;
- Ne sait plus vivre en communauté avec d'autres résidents ou nuit au bien-être des autres ;

le résident est susceptible de quitter le service pour en intégrer un autre après concertation avec l'équipe et la famille.

DESCRIPTION DE L'EQUIPE

MATIN :

1 aide-soignante, 1 infirmière, 1 technicienne de surface, 1 personne responsable de l'activité (kiné, psychomotricienne, aide-soignante), 1 kiné 3 fois par semaine pendant 1H30.

APRES-MIDI :

1 aide-soignante, 1 technicienne de surface, 1 personne responsable de l'animation (kiné, ergo, aide-soignante, psychomotricienne).

SOIR :

2 aides-soignantes ou 1 infirmière et aide-soignante.

NUIT :

1 infirmière et 2 aides-soignants pour l'institution.

DESCRIPTION D'UNE JOURNEE TYPE

A partir de 6h30 quelques résidents rejoignent le living et boivent une tasse de café en attendant le petit-déjeuner ; tandis que d'autres préfèrent dormir plus longtemps.

Pendant que les soignants s'occupent des toilettes, l'animatrice met la table du petit-déjeuner avec les résidents présents.

8h : petit-déjeuner

9h-9h30 : débarrasser la table avec les résidents et faire la vaisselle

10h : activité du jour

11h : soupe

12h : mettre la table avec les résidents et prendre le diner

13h-14h : sieste au living ou dans la chambre selon les préférences du résident

14h : dégustation du dessert ou d'une pâtisserie réalisée dans la matinée

: activité de l'après-midi

17h : mettre la table avec les résidents pour le souper

IL EST IMPORTANT DE FAVORISER UNE AMBIANCE CALME ET DE NE PAS DISTRAIRE LES RESIDENTS PENDANT LE REPAS AFIN QUE CEUX-CI NE RECOIVENT PAS TROP D'INFORMATIONS ET RESTENT CONCENTRES SUR LA PRISE DU REPAS.

: donner le repas aux personnes n'étant plus capables de s'alimenter de manière autonome

17h30 : distribution des repas aux autres résidents

AMBIANCE CALME FAVORISANT LE SOMMEIL, ACTIVITE RELAXANTE, MUSIQUE DOUCE, TISANE, MASSAGE...

18h-21h : mise au lit des résidents, débarrasser la table, vaisselle, mise en ordre de la salle....

ACTIVITES INTERIEURES ET EXTERIEURES

INTERIEURES :

Gymnastique douce, chants, activités manuelles, activités de la vie quotidienne (vaisselle, plier su linge, étendre le linge à sécher, aller chercher le courrier), jeux de mémoire, activité culinaire, messe, snoezelen, massage...

EXTERIEURES :

Balade au jardin, marché de Templeuve, aller à la ferme chercher les légumes pour la soupe, ferme pédagogique, parcours de psychomotricité, balade à vélo, piscine, excursions, repas à thème, fête des anniversaires, faire les courses dans divers magasins...

PLAN D'ACTION

Pour maintenir un lieu de vie calme et agréable, d'ici la fin de l'année 2023, les résidents les plus « valides », auront la possibilité de réaliser des actes de la vie quotidienne qui auront du sens pour eux.